

TRIBUNE LIBRE DES EX-SALARIÉS DU CENTRE FORÊT BOCAGE – MAISON NATURE DE LA CHAPELLE-NEUVE

Départ de 9 salariés

L'association Ti ar C'hoadoù-Centre Forêt Bocage traverse une passe difficile depuis maintenant plus d'un an, tant sur le plan économique que sur celui des valeurs inscrites à son projet associatif.

L'ex-équipe éducative du centre, constituée de 6 animateurs nature et d'une chargée de communication (dont 6 bretonnants) a été intégralement licenciée au cours de l'année 2014. 5 licenciements sont d'ordre économique. Les deux postes d'agents extérieurs n'ont pas été reconduits. Il reste la directrice.

Sur les 7 licenciements, 6 avaient un CDI, 3 salariés avaient plus de 10 ans d'ancienneté et tous avaient des diplômes d'animation ou de communication : BEATEP, BPJEPS, BTS GPN, licence professionnelle de communication, licence de breton, BAFA, BAFD.

Une seule personne a retrouvé un emploi en CDD.

Cette équipe avait pourtant effectué des propositions concrètes, afin de rechercher des solutions alternatives aux licenciements, qui n'ont pas été retenues.

Le licenciement de ces salariés représente la disparition d'environ 50 ans d'expérience professionnelle cumulée pour l'éducation à l'environnement bilingue, ainsi qu'une perte irrémédiable d'un savoir-faire et de connaissances spécifiques adaptées à un environnement local particulier. Ce changement marque assurément la fin d'un long cycle pour l'association.

Nous nous étions investis professionnellement autour de deux missions, engagement qui s'accordait à notre éthique et à notre attachement à la langue bretonne :

- œuvrer à l'éducation et à la sensibilisation à la nature et à l'environnement (forêt et bocage)
- œuvrer à la valorisation du patrimoine et de la culture bretonne

Nous regrettons le manque de discernement et d'anticipation des responsables associatifs et des élus face à une situation économique difficile. Nous déplorons la gestion de crise qui a conduit à ces licenciements secs ou consentis dans la précipitation. Ils se sont faits dans un contexte social tendu dû à une perte de lien entre l'ex-équipe éducative et le conseil d'administration, ce dernier ayant choisi de faire bloc avec la directrice. Nous déplorons également le manque de transparence et de démocratie à l'arrivée d'environ 200 nouveaux membres dans l'association et le refus d'une assemblée générale extraordinaire au mois d'avril, toujours par ce même conseil d'administration.

Par ailleurs, depuis le printemps, au Centre Forêt Bocage, ce sont des salariés avec des contrats précaires à la journée, à la semaine ou encore au mois, renouvelables et à temps partiels qui nous succèdent. L'embauche de contractuels cet automne, en CAE, CUI ou CDD de courte durée, ainsi que le non renouvellement du personnel bilingue, nous laisse très pessimistes quant à la pérennité du centre et à la dynamique de la langue bretonne dans celui-ci.

Nous souhaitons ici diffuser cette expérience très éprouvante pour nous, car il nous semble important qu'il y ait des débats approfondis sur le monde associatif et sur l'éducation à l'environnement, lesquels incluent la considération humaine dans leurs principes.

Nous continuerons à œuvrer pour une éducation à l'environnement en langue bretonne en l'inscrivant dans les valeurs qui sont les nôtres : cohérence, ouverture d'esprit, travail d'équipe, respect des publics et goût du travail de qualité.

Avant de partir vers d'autres horizons, nous souhaitons remercier chaleureusement pour leur confiance toutes les personnes qui nous ont accompagnés dans cette aventure : le personnel enseignant, le public des sorties nature, les partenaires institutionnels, les partenaires des réseaux d'éducation à l'environnement, de la culture et de la langue bretonne, les collègues des maisons nature et bien entendu le cœur de notre métier : les enfants accueillis et leurs familles. Merci à tous ceux qui nous manifestent leur soutien à travers la Bretagne.

L'ex-équipe éducative du Centre Forêt Bocage